

Questions orales

Prévoit-il un versement hâtif ou va-t-il laisser d'autres céréaliculteurs faire faillite?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je répète encore une fois que les négociations du GATT ne sont pas suspendues. Elles se poursuivent. Les travaux continuent, surtout sur les questions agricoles. On espère qu'elles finiront par réussir. Je sais que le député est déçu, et je comprends sa déception, que les progrès ne soient pas ceux qu'on attendait.

À une question précédente, j'ai répondu que nous procédions à l'établissement d'un programme de soutien du revenu et de stabilisation prévoyant un régime d'assurance du revenu brut de même qu'un régime de stabilisation du revenu net. Nous sommes sur le point de conclure cet accord.

Il sera en vigueur pour l'année-récolte 1991-1992. J'ai aussi fait savoir—je le répète maintenant au député—que lorsque ce sera fait, nous prendrons, dans une troisième étape, des mesures pour analyser les sommes nécessaires au règlement du problème de l'endettement, toute restructuration qui pourrait s'imposer pour tenir compte des intrants et une foule d'autres questions.

• (1440)

Mais il existe à cette fin un mécanisme qui engage les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et le secteur lui-même. Nous nous en servons pour déterminer le niveau d'aide nécessaire pour compléter le programme d'assurance du revenu brut et de stabilisation du revenu net.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Le ministre sait parfaitement bien que les céréaliculteurs canadiens ont besoin d'aide dès maintenant. Il a dit qu'il avait l'intention de présenter bientôt des projets pour mettre en oeuvre le programme sur la sécurité du revenu agricole.

Un paiement immédiat en espèces fait-il partie de ce programme d'application?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que ce printemps nous avons versé une aide d'urgence en espèces de 500 millions de dollars, que les provinces ont complétée.

Nous avons mis sur pied un programme d'amélioration des liquidités offrant des prêts sans intérêt sur le grain emmagasiné à la ferme, qui a coûté au gouvernement fédéral entre 95 et 100 millions.

Nous mettons sur pied le programme à long terme d'assurance du revenu brut et de stabilisation du revenu net. Nous prenons donc des mesures, dans une troisième étape, pour voir quelle aide est nécessaire pour le compléter. Le programme d'action me paraît assez complet. Il prouve que nous travaillons en collaboration avec les provinces et avec les producteurs à la recherche des meilleurs programmes qui ne répondront pas seulement aux besoins immédiats, mais qui apporteront aussi une solution durable, ce dont le député ne peut que se réjouir.

* * *

LES DROITS DE L'HOMME

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. C'est aujourd'hui la Journée des droits de l'homme. Le dossier du gouvernement sur le chapitre des droits de la personne est exécrationnel. Demandez seulement aux autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles, par exemple. Et pourtant, cynique, le gouvernement n'a pas du tout tenu compte des recommandations du Comité permanent des droits de la personne ni du commissaire aux droits de la personne.

En cette Journée des droits de l'homme, le gouvernement va-t-il convenir de repenser à son affaire et d'adopter les recommandations du rapport du Comité des droits de la personne concernant les handicapés?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que nous recevons le rapport du comité permanent. Nous avons réagi de façon constructive aux recommandations présentées.

Nous avons déjà entamé une refonte législative complète. Au moins 12 lois devront être examinées attentivement et modifiées de façon importante. Nous avons déjà commencé à le faire.

En même temps, nous avons annoncé la tenue d'un sondage postrecensement à l'intention des handicapés, qui nous sera très utile pour comprendre l'ampleur du problème.

Nous chargeons immédiatement un comité de sous-ministres de commencer, sous la présidence du sous-secrétaire d'État, à assurer un engagement général du gouvernement. J'ai le sentiment que le comité permanent va déclarer quelque chose aujourd'hui. J'attendrai son rapport avec impatience. Nous y répondrons comme il convient.